

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Vote à l'urne

Le bureau de vote sera ouvert au Centre scolaire (hall d'entrée du Cycle d'Oriental) selon les horaires suivants :

Scrutin du 18 octobre 2020

> le samedi 17 octobre, de 17h à 18h;
> le dimanche 18 octobre, de 10h à 11h.

Scrutin du 15 novembre 2020

> le samedi 14 novembre, de 17h à 18h;
> le dimanche 15 novembre, de 10h à 11h.

Scrutin du 29 novembre 2020

(scrutin de ballottage - 2^e tour)
> le samedi 28 novembre, de 17h à 18h;
> le dimanche 29 novembre, de 10h à 11h.

⚠ Dans le cas du vote à l'urne, la feuille de réexpédition devra obligatoirement être présentée à chaque scrutin.

Vote par correspondance (envoi par la poste)

L'électeur qui souhaite exercer son vote par la voie postale doit affranchir, sous peine de nullité, l'enveloppe de transmission selon les tarifs postaux en vigueur, puis la remettre à un bureau de poste. L'envoi doit parvenir à l'administration communale au plus tard le vendredi qui précède l'élection.

La Commune refuse les enveloppes non affranchies ou insuffisamment affranchies qui lui parviennent par voie postale (art. 14 al. 3 OVC).

L'électeur souhaitant voter par correspondance place son bulletin dans l'enveloppe de vote correspondante sur laquelle il ne doit faire aucune inscription pouvant révéler la provenance. Il l'introduit ensuite dans l'enveloppe de transmission et appose sa signature sur la feuille de réexpédition, puis la glisse dans l'enveloppe de transmission de façon à ce que l'adresse de la Commune apparaisse dans la fenêtre. Enfin, il ferme l'enveloppe de transmission et la remet à un bureau de poste.

⚠ L'enveloppe de transmission ne doit contenir le(s) vote(s) que d'un seul électeur sous peine de nullité.

Vote par dépôt à la commune

Les citoyens ont la possibilité de déposer l'enveloppe de transmission directement auprès du secrétariat communal dans l'urne prévue à cet effet.

⚠ Les enveloppes ne doivent en aucun cas être glissées dans la boîte aux lettres du bureau communal. Ces votes seront considérés comme nuls.

Un avis public détaillé de la Commune vous sera adressé avant les échéances susmentionnées.

Pascal Torrent

28 ans

Parti politique
UDC

Profession
Cadre bancaire



Si la Commune héritait de 10 millions supplémentaires, quel usage en feriez-vous ?

Réalisation d'investissements extraordinaires mais utiles, tout en assurant, voire augmentant les amortissements.

Votre vision du développement de la Commune :

Il faut un développement objectif et réaliste, en renforçant l'attractivité fiscale, ce qui nous permettrait d'accueillir de nouveaux contribuables. Nous disposons de toutes les infrastructures et commerces nécessaires. Il faut maintenir cela et se démarquer.

Le projet de fusion actuellement à l'étude nous démontre à quel point la Commune de Grône dispose de nombreux avantages, notamment pour l'eau, qui est l'or de demain.

Le projet à réaliser sur le territoire de la Commune :

Plusieurs projets sont souhaités, comme le développement des structures d'accueil de nos enfants, mais le plus important, à très court terme, serait d'obtenir le déplacement de la ligne THT, afin de limiter les impacts économiques et de garantir la sécurité de notre population, en particulier au niveau du centre scolaire et ses quelques 700 élèves.

Mes motivations à m'engager :

Je suis un passionné de politique. L'envie de servir et non de se servir, de faire vivre notre village, en amenant un autre regard, tout en collaborant activement avec tous les acteurs de la Commune et en recherchant ensemble des solutions.

Le judiciaire

Stéphanie Veillon

Parti politique : PDC 44 ans

Profession : employée de commerce

Mes motivations à m'engager :

Je souhaite mettre à disposition de ma commune mes compétences personnelles et professionnelles afin de continuer les tâches qui me sont attribuées dans le cadre de mon mandat de Juge de Commune.

Delphine Henzen

Parti politique : PLR

Mes motivations à m'engager :

En 2016, j'ai eu l'honneur et la chance d'être élue Vice-Juge et de pouvoir exercer cette fonction pendant 4 ans. 4 années riches d'expériences et d'enseignements durant lesquelles j'ai pu prendre une part active au bon déroulement des charges qui incombent et sont classiquement l'apanage de cette juridiction de proximité.

Si j'ai choisi de présenter pour la seconde fois ma candidature à cette fonction, c'est afin de continuer à aider au mieux nos concitoyens et concitoyennes et espérer ainsi contribuer, certes modestement, mais sincèrement, au bien-vivre ensemble de notre Commune.

Un pincement au cœur

8 années en tant que Juge de commune, 8 années en tant que Président, 4 années en tant que vice-Président, et 4 années en tant que Conseiller.

Aujourd'hui, je quitte mes activités au sein de mon attachante commune avec un pincement au cœur, mais combien de bons souvenirs. Ces années d'échanges ont été remplies de rencontres amicales avec vous, avec mes collègues des Conseils et des Commissions communales, toute la belle jeunesse de Grône, Messieurs les curés, ainsi que les autorités cantonales et communales.

J'ai toujours essayé de répondre favorablement à vos demandes dans la mesure de mon possible, travaillé et pris mes décisions dans l'intérêt de ma commune, et eu beaucoup de fierté à la représenter à n'importe quelle occasion.

Ma famille et moi-même vous remercions pour le soutien témoigné durant ces 24 années, et vous souhaitons, chères citoyennes, chers citoyens, santé et optimisme dans ces jours d'incertitudes.

Plein succès à la nouvelle équipe et mes successeurs !

Amicalement

Joseph de Preux

Réalisation : Burgener Communication
Ce document a été imprimé sur un papier respectueux de la nature.



GrôneInfo

Spécial élections

N° spécial — Septembre 2020

Merci ! Et que l'harmonie perdure au sein de notre Commune !



Quitter une présidence de commune, après huit années, n'est pas chose aisée. Un engagement politique équivaut à consacrer une partie de sa vie à la collectivité, à défendre ses droits, à mettre à sa disposition les infrastructures les plus adaptées tenant compte du budget à disposition, à penser à sa sécurité et son bien-être. Ce n'est pas ces derniers mois et cette effroyable crise sanitaire qui vont me contredire. Tirer la prise après avoir fait le maximum pour parvenir aux tâches précitées, laisse un vide qu'il faudra combler.

Durant mes deux législatures, j'ai veillé à ce que l'entente au sein du Conseil communal soit garantie. Je souhaite que le nouveau Conseil, que vous vous apprêtez à élire, maintienne cette cordialité. Un Conseil où règne un esprit de collégialité est un conseil constructif qui va de l'avant. Sans l'ensemble des conseillers, nous n'aurions jamais mené à terme les beaux projets qui font aujourd'hui la fierté de notre belle Commune de Grône.

UN CONSEIL OÙ
RÈGNE UN ESPRIT DE
COLLÉGIALITÉ EST
UN CONSEIL CONSTRUCTIF
QUI VA DE L'AVANT

Ne m'en voulez pas si je ne cite que la salle Recto Verso. C'est qu'elle symbolise à elle seule le fait qu'une communauté pouvant

jouir d'une pareille infrastructure est une société à qui on a légué un potentiel d'harmonisation fabuleux. Au sein de cette infrastructure, on y déploie foule d'activités disparates. Elle rassemble peut-être divers publics mais leur but est toujours commun : se retrouver dans un lieu, ensemble, pour cultiver les plaisirs que peuvent apporter les spectacles, les prestations musicales, les débats, les joutes sportives... On n'a fait que mettre au goût du jour les bienfaits que les amphithéâtres pouvaient amener aux Romains et aux Grecs. Si ces civilisations antiques n'avaient pu se reposer sur de tels lieux, elles n'auraient sans doute jamais connu l'aura indélébile dont elles ont su imprégner tout un monde et ce, durant des millénaires.

Faites de Recto Verso votre amphithéâtre ! Laissez-vous bercer par la magie des spectacles, des tours de force et des échanges. Quand la COVID-19 aura enfin été vaincue, la salle retrouvera plus de

splendeur encore. Elle saura vous faire prendre conscience que dans la vie, on a tant besoin des autres, tant besoin d'être regroupé sous un même toit pour partager ensemble des moments d'exception.

Je souhaite à tous les candidats de ces prochaines élections bonne chance ! Se présenter à des élections demande du courage, voire de l'abnégation. Certains en ressortiront avec la satisfaction qu'éprouvent les vainqueurs. D'autres auront dans la bouche le goût amer de la défaite. Il ne faudra pas oublier les perdants qui forcent le respect. Des personnes qui avaient fait le choix de se consacrer au bien commun et aux défis que repré-

UNE COMMUNAUTÉ
POUVANT JOUIR D'UNE
PAREILLE INFRASTRUCTURE
EST UNE SOCIÉTÉ À LAQUELLE
ON A LÉGUÉ UN POTENTIEL
D'HARMONISATION FABULEUX



sente la fonction de Conseiller communal. Ils se leveront le matin d'après avec un doute qu'ils devront assumer. Qu'ils aient le courage de le transformer en force. Et qui sait si, dans quatre ans, à la prochaine législature, ce doute ne les aidera pas à se retrouver dans le camp des gagnants.

A vous, citoyennes et citoyens, je vous dis « au-revoir ! » et « merci pour votre confiance ! » J'aurai le grand plaisir de vous croiser, de converser avec vous. Les échanges amicaux, qu'ils se tiennent dans un amphithéâtre revisité, un bistrot ou une simple ruelle, demeurent une des pierres d'achoppement de notre société. Laissons peut-être un peu nos portables de côté et célébrons la vie ! Encore merci à vous toutes et tous et à bientôt !

Marcel Bayard
Président de Commune

Caroline Beuchat-Allegro

36 ans

Parti politique UDC

Profession Employée de commerce



Si la Commune héritait de 10 millions supplémentaires, quel usage en feriez-vous ?

Si la Commune avait la chance de recevoir un don de 10 millions, celui-ci pourrait largement couvrir des investissements extraordinaires.

Votre vision du développement de la Commune :

Je souhaite que notre Commune continue son développement de manière harmonieuse. Nous avons beaucoup de possibilités et d'opportunités à saisir. Il faut mettre en avant notre riche patrimoine (Château Morestel) et lui redonner vie.

Le projet à réaliser sur le territoire de la Commune :

Sur le Haut-Plateau, j'imagine un projet de structure scolaire ainsi qu'un magasin d'alimentation pour faciliter la vie au quotidien. Il y a toujours plus de familles qui s'y installent et il est important de leur offrir un service équivalent à la plaine.

En plaine, une nouvelle structure d'accueil (crèche & UAPE) pour les petits Grônards sur le site de la salle Recto Verso, afin de répondre à un besoin essentiel en places d'accueil pour la petite enfance. De nos jours, il est vital de garantir un nombre de places suffisant et ainsi permettre aux parents de travailler en toute sérénité.

Je verrais en plus un projet pour nos anciens. Des appartements protégés à encadrement médico-social. Ils offriraient une infrastructure et un aménagement adaptés aux besoins spécifiques des personnes âgées en matière d'autonomie et de sécurité.

Mes motivations à m'engager :

Je suis depuis de nombreuses années la vie politique du village. Aujourd'hui, j'ai envie de participer à celle-ci et mettre mes compétences professionnelles à disposition des habitants. Je veux défendre mes idées et celles des Grônards dans un esprit d'ouverture et en toute collégialité avec le futur Conseil.

Karine Crettaz

52 ans

Parti politique PDC

Profession Conseillère financière avec brevet fédéral



Si la Commune héritait de 10 millions supplémentaires, quel usage en feriez-vous ?

Je concrétiserais les projets ci-après.

Votre vision du développement de la Commune :

Grône a pu compter sur des édiles visionnaires pour arriver à l'infrastructure actuelle (Centre scolaire, routes, piscine, crèche, eau, Recto Verso,...) qu'il faut développer. L'évolution de la société exige une meilleure mobilité entre le Haut-Plateau et le bas. L'accompagnement de nos aînés, pour qu'ils puissent rester dans leur village le plus longtemps possible, est très important.

Mais être à l'écoute de la population pour conserver et améliorer le bon vivre ensemble au sein de notre Commune reste primordial.

Le projet à réaliser sur le territoire de la Commune :

- le projet Agglo Valais : il faut repenser la mobilité entre plaine et montagne et l'intégrer au projet
- des appartements protégés pour une plus grande proximité entre nos aînés et leur village.

De même, il est indispensable de :

- continuer à étendre et exploiter l'Or bleu de la Commune
- valoriser le patrimoine historique et culturel bourgeois et communal
- améliorer nos infrastructures sportives pour tous
- privilégier les investissements durables
- renouveler notre soutien aux treize sociétés locales, le ciment inter-générationnel de la Commune.

Je suis frère d'habiter une commune permettant à l'enfant de s'épanouir dans des structures qui l'accompagnent, de la crèche à la fin du cycle, tout en lui donnant la chance de développer ses facultés artistiques et sportives.

Mes motivations à m'engager :

4 ans au service de la population ont confirmé mon intérêt à la chose publique. Écouter, comprendre, analyser et trouver des solutions pour satisfaire les besoins de la population est très gratifiant. Je mets mon énergie à disposition pour aller dans ce sens.

d'accueillir au mieux les baigneurs et les promeneurs. Bien que de gagner 10 millions reste une utopie, il est nécessaire de garder ces investissements en tête afin de se donner les moyens d'y arriver un jour.

Votre vision du développement de la Commune :

Avec une commune comme la nôtre, qui est une véritable petite ville au niveau de ses infrastructures, le développement rime avec entretien. Il est en effet nécessaire, non seulement d'enrichir l'offre dans les domaines inexploités comme les appartements protégés, mais aussi de garder la capacité d'entretenir le patrimoine existant.

La marche vers un développement durable de la Commune a déjà été entamée au niveau énergétique. Afin d'aller encore plus loin, il est nécessaire d'établir une planification pointue des charges de fonctionnement indispensables à la conservation de nos acquis.

Mes motivations à m'engager :

Fort de ces 4 années d'expérience, je souhaite à nouveau m'engager car ce travail est passionnant au niveau des enjeux et humainement enrichissant.

Eric Morand

61 ans

Parti politique PLR

Profession Menuisier



Si la Commune héritait de 10 millions supplémentaires, quel usage en feriez-vous ?

Investissement dans les infrastructures, appartements domino, locaux adaptés pour les travaux publics et espace de loisirs.

Votre vision du développement de la Commune :

L'aménagement du territoire est le plus grand défi de la Commune pour ces 30 prochaines années qui va exiger l'implication de toute la population.

Pour la majorité des citoyens, la LAT est synonyme de dézonage (sur la Commune env. 40 hectares). C'est une vue d'ensemble et visionnaire avec les buts suivants :

- élaborer une stratégie générale pour les espaces ruraux, type de constructions selon les zones, préserver le bâti digne d'intérêt et conserver le paysage
- réserver des sites destinés à accueillir des infrastructures d'importance stratégique, administrative et environnementale
- assurer la coordination entre transport et développement territorial, liaison avec les villages du Haut-Plateau, les communes environnantes et le réseau national
- mettre à jour des zones de danger et des mesures de protections, études à la fois géologiques, hydrauliques, forestières, énergétiques, synergie et collaboration avec les communes environnantes pour des projets communs.

Le projet à réaliser sur le territoire de la Commune :

- homologation de la LAT et du nouveau règlement de construction
- finalisation du projet Grône Energie et revalorisation des ressources en eau potable
- infrastructure de la gestion des déchets pour les villages du Haut-Plateau.

Mes motivations à m'engager :

Après 4 ans passés au Conseil communal, j'aimerais poursuivre le travail commencé et rester à l'écoute des préoccupations de nos citoyens dans l'intérêt général.

Pascal Théodoloz

48 ans

Parti politique PDC, Bourgeois

Profession Coordinateur en insertion professionnelle



Si vous gagniez 10 millions que feriez-vous avec cet argent ?

Je créerais une Fondation pour venir en soutien aux institutions existantes afin d'aider et d'accompagner nos aînés et les personnes en difficulté.

Votre vision du développement de la Commune :

Après les projets : Recto Verso, Grône Energie SA, chapelle de Loye, bureaux communaux, agrandissement de la crèche, éco-point des écoles, mon objectif est de poursuivre le déve-

Les candidats au Conseil communal vous sont proposés par ordre alphabétique.

Didier Pannatier

55 ans

Parti politique PLR, Les Libéraux-Radicaux

Profession Responsable commercial auprès de la compagnie de transports SMC



Si la Commune héritait de 10 millions supplémentaires, quel usage en feriez-vous ?

Assainir les investissements de notre Commune. Développer l'étude de projets prioritaires après écoute des citoyens.

Votre vision du développement de la Commune :

Sans conteste, la promotion économique de notre Commune.

La Commune de Grône doit continuer sa progression au travers de ses atouts. Elle détient énormément d'intérêts à valoriser et ceci, de la plaine, en passant par le Haut-Plateau et jusque dans nos hauts sommets.

Il est primordial de mettre en valeur nos infrastructures, notre patrimoine, notre terroir, ceci en collaboration avec tous les acteurs et les sociétés qui animent notre Commune.

En analysant cette année très particulière, l'été 2020 nous a démontré que la population recherche de l'authenticité ainsi que de la proximité.

Concernant l'implantation de nouvelles entreprises ou artisans sur notre territoire, le champ d'action est plus restreint. Ceci est dû notamment à l'aménagement du territoire.

Le projet à réaliser sur le territoire de la Commune :

Tout naturellement le projet Agglo Valais Central. Pour ce faire, nous nous devons de poursuivre l'engagement de notre Commune en profitant des outils que la Confédération et le canton du Valais nous mettent à disposition et dont le financement est assuré.

Mes motivations à m'engager :

Au fil des années, j'ai toujours eu à cœur de m'engager pour diverses sociétés. En passant par la Diana d'Hérens, le TCS Valais, la Fédération Cantonale Cycliste, la Cyclo sportive des Vins du Valais, le Conseil du Léman et le Fonds du sport du canton du Valais, les engagements m'ont toujours défiés.

loppement de notre Commune, de rencontrer ses habitants et les sociétés villageoises afin de comprendre leurs besoins, leurs projets et de partager leurs idées.

Le projet à réaliser sur le territoire de la Commune :

Sans EMS, je trouverais intéressant d'offrir à nos aînés ainsi qu'à leur famille des alternatives pour simplifier leur vie quotidienne (création d'appartements protégés).

Bourgeois, le projet me tenant à cœur consiste à assainir et valoriser notre patrimoine (château Morestel). La création d'une association permettrait la mise en valeur du site pour une utilisation régulière.

Mes motivations à m'engager :

J'ai un grand intérêt pour la sphère publique. Je pense être une personne à l'écoute, disponible, réfléchie, osant prendre des décisions et soucieuse du bien-être de notre population.

A 48 ans, je souhaite m'engager dans le monde politique pour mettre mes compétences au profit de la collectivité. Ancien sportif, j'ai l'énergie, la motivation et la force de m'investir dans les prochains défis communaux et bourgeoisiaux.

Antoine Fournier

32 ans

Parti politique JDC / PDC

Profession Entrepreneur



Si la Commune héritait de 10 millions supplémentaires, quel usage en feriez-vous ?

Avec un tel budget, je profiterais de remettre à neuf et revaloriser certains objets de notre patrimoine comme la place du château et le clocher de notre église.

Avec notre centre scolaire, qui compte les sport-études, nous pourrions imaginer un centre sportif adapté aux besoins de la Commune. De plus, notre Commune possède un lieu magnifique, le lac de la Corne, qui mériterait d'être réaménagé afin